

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2021

REUNION DES 29 ET 30 AVRIL 2021

**RAPPORT DE MONSIEUR**  
**LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**CANDIDATURE À I DISPUSITIVI DI U PIANU FRANZIA  
RILANCIU NUMERICU IN U QUATRU DI A PULITICA DI  
TRASFORMAZIONE È D'ACCUNCIAMENTU NUMERICU  
DI A CULLETTIVITÀ DI CORSICA**

**CANDIDATURES AUX DISPOSITIFS DU PLAN FRANCE  
RELANCE NUMÉRIQUE DANS LE CADRE DE LA  
POLITIQUE DE TRANSFORMATION ET  
D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE LA COLLECTIVITÉ  
DE CORSE**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Commission des Finances et de la Fiscalité

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

### Table des matières

<u>Contexte.....</u>	<u>2</u>
<u>Objet du présent rapport.....</u>	<u>2</u>
<u>Présentation des opportunités du Plan France Relance Numérique.....</u>	<u>2</u>
<u>Les dispositifs ciblés par la Collectivité de Corse au titre de la transformation et de l'aménagement numérique de la Corse.....</u>	<u>5</u>
<u>Présentation du contenu des candidatures de la Collectivité de Corse aux différents dispositifs.....</u>	<u>6</u>
<u>Candidatures à l'Appel à Manifestation d'Intérêt création d'un Hub pour un Numérique Inclusif de la Banque des Territoires et au dispositif « conseiller numérique » de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.....</u>	<u>8</u>
<u>Financement des opérations et finalisation des dossiers.....</u>	<u>10</u>
<u>Conclusion.....</u>	<u>10</u>

## Contexte

Dès le début de la crise sanitaire, notre collectivité s'est préoccupée des conditions d'accès à l'offre numérique, à la fois dans un objectif de cohésion sociale et de lutte contre l'éloignement des publics, en contexte de distanciation physique des populations, et pour faire progresser globalement la couverture des usages numériques par la collectivité, car la transformation de notre modèle face aux crises passe par une ambition numérique réaffirmée.

La mise en service d'un site covid-19.corsica au printemps 2020 témoigne de cette préoccupation, il est actualisé en permanence des initiatives de la collectivité en matière de sauvegarde et de relance de l'activité économique, notamment.

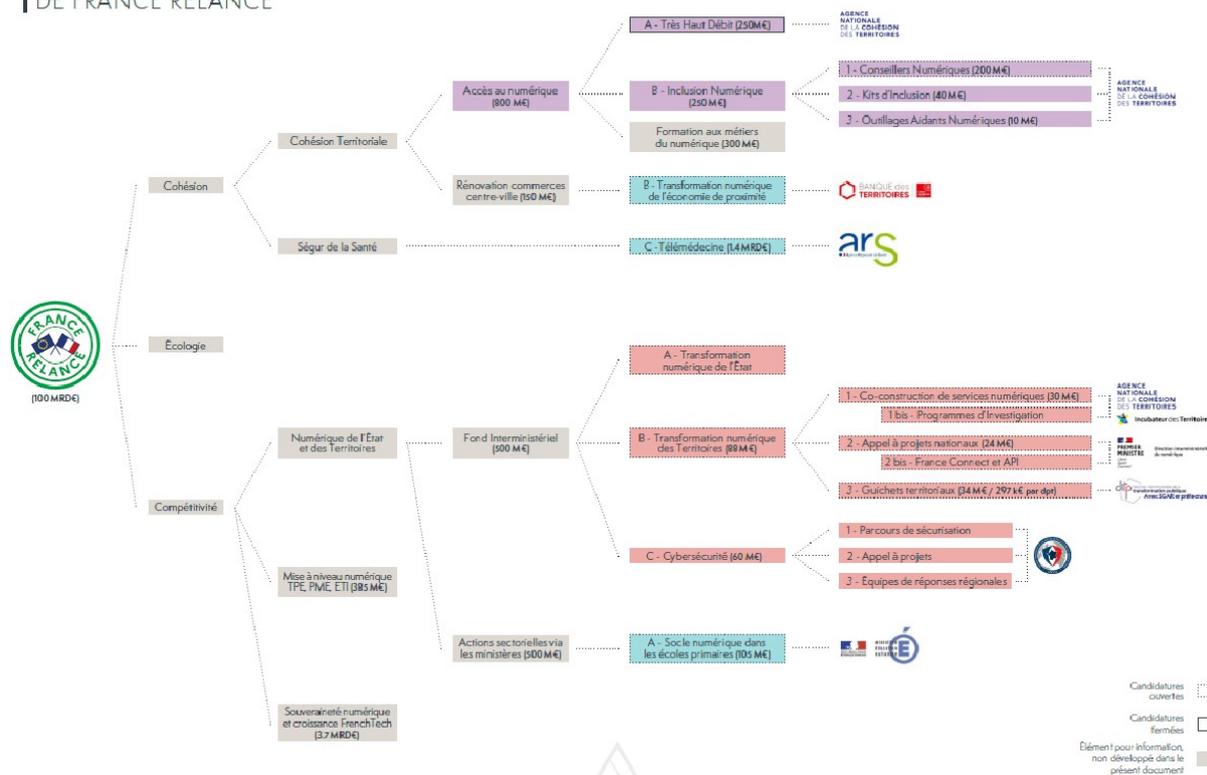
Dans un second temps, notre collectivité a adopté le premier volet « salvezza » du plan Salvezza è rilanciu, qui porte une dizaine de mesures concernant directement les usages numériques en lien avec la réponse aux enjeux de la crise sanitaire. C'est le cas par exemple du soutien aux espaces de médiation numérique insulaires (mesure 5.7) de la dotation d'outils numériques des plus démunis (mesure 5.8) ou encore de la mise à disposition du public d'un téléservice pour les mesures d'aide économique (fonds salvezza, mesure 1.1).

Parallèlement, nous devons nous préoccuper des conditions de reprise de l'activité suite à la crise, pour la rendre notamment plus résiliente et conforme aux usages d'aujourd'hui. La transformation numérique de notre organisation et l'inclusion numérique de nos populations font partie intégrante de nos objectifs pour un aménagement numérique de la Corse, réaffirmés encore au titre du présent mandat.

La réponse aux appels à projet dans le cadre du plan France Relance spécifiquement adressés dans le cadre du numérique vient alimenter cette dynamique, qui devra se concrétiser par un engagement plus large encore au bénéfice de l'ensemble des usagers de notre territoire. Le plan France Relance présente de nombreuses opportunités de financement de projets numériques pour la Collectivité de Corse et sa démarche de transformation et d'aménagement numérique, entamée autour du projet Smart Isula en cours de définition dans les travaux d'actualisation du SDTAN.

Le schéma ci-dessous dresse la cartographie des aides disponibles au titre du plan France Relance et de son volet numérique.

## DISPOSITIFS AUTOUR DU NUMÉRIQUE DE FRANCE RELANCE



### Objet du présent rapport.

Le présent rapport vise à autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à positionner la candidature de la Collectivité de Corse aux appels à projet et appels à manifestation d'intérêt du plan France Relance, qui s'inscrivent dans la politique de transformation et d'aménagement numérique de la Corse.

Les opportunités de financement offertes par le Plan France Relance et sollicitées dans le présent rapport sont en parfaite adéquation avec les travaux en cours autour du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Corse dont une note d'étape est fournie en Annexe 1.

### Présentation des opportunités du Plan France Relance Numérique.

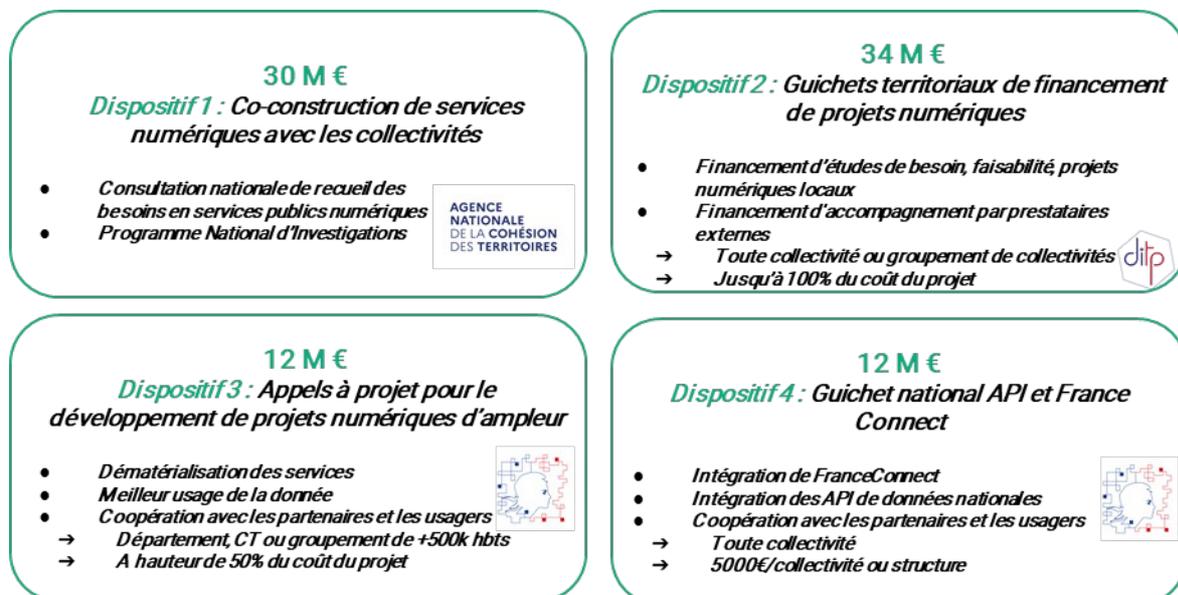
La politique de transformation et d'aménagement numérique de la Corse menée par la Collectivité de Corse se doit de saisir les opportunités offertes par plan France Relance et son volet Numérique en portant une attention particulière aux dispositifs suivants :

- Le programme « Transformation Numérique pour les collectivités territoriales » au titre du volet Compétitivité du plan France Relance,
- Le programme « Cybersécurité » au titre du volet Compétitivité du plan France Relance,
- Le programme « inclusion numérique pour la lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme » au titre du volet Cohésion du Plan France Relance.

L'appel à manifestation d'intérêt Hub Numérique de la Banque des Territoires en lien avec programme « inclusion numérique pour la lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme » au titre du volet Cohésion du Plan France Relance.

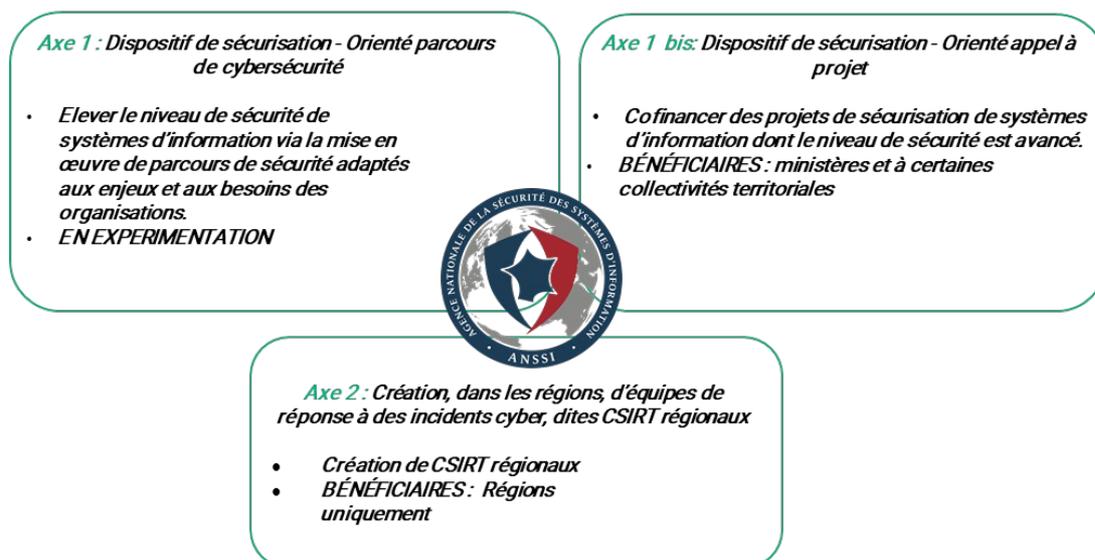
Description du programme « Transformation Numérique pour les collectivités territoriales » du volet « compétitivité » du plan France Relance.

Doté d'une enveloppe de 88 M€, ce programme se décompose en quatre dispositifs :



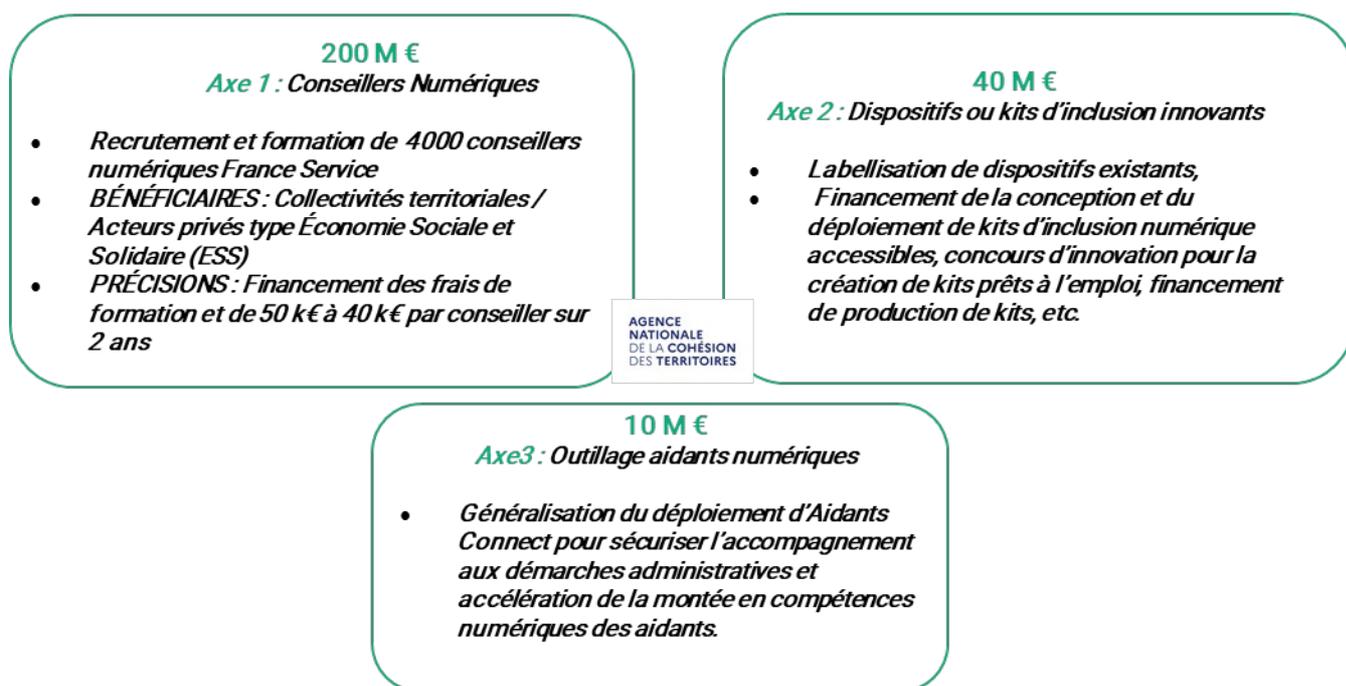
Description du programme « Cybersécurité » du volet « compétitivité » du plan France Relance.

Doté d'une enveloppe de 60 M€, le programme se décompose en trois axes :



Description du programme « inclusion numérique pour la lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme » du volet Cohésion du plan France Relance.

Doté d'une enveloppe de 250 M€, il se décompose en trois axes :



A côté du plan France relance, l'appel à manifestation d'intérêt Hub Numérique de la Banque des Territoires.

Missionnée par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, la Banque des Territoires a lancé en fin d'année 2020 un nouvel Appel à Manifestation d'Intérêt en vue de créer des hubs sur les territoires qui sont encore dépourvus de « Hubs pour un numérique inclusif ». Cet AMI est doté d'une enveloppe globale de 2,3 millions d'euros.

Une subvention de 250.000€ sera accordée à chaque Hub et des bonifications de 50.000€ pourront être ajoutées en cas d'intervention dans les Quartiers Politique de la Ville ou en lien avec le programme « Action de Cœur de Ville ».

Les dispositifs ciblés par la Collectivité de Corse au titre de la transformation et de l'aménagement numérique de la Corse.

Dans le cadre du Plan France Relance, il est proposé dans le présent rapport de soumettre une candidature aux dispositifs suivants :

- 1) Le programme « Transformation Numérique pour les collectivités territoriales » au titre du Dispositif 3 et des Appels à projets pour le développement de projets numériques d'ampleur. La collectivité de Corse souhaite candidater à l'appel à projet « Développer l'utilisation de la donnée dans votre territoire ». A ce titre elle sollicite un soutien pour le financement de sa plateforme Opendata et l'accompagnement de sa stratégie de données territoriales.
- 2) Le programme « Cybersécurité » au titre de l'appel à manifestation d'intérêt pour la création d'un CSIRT (Computer Security Incident Response Team) porté par l'ANSSI (Agence Nationale pour la Sécurité des Systèmes d'Information).
- 3) L'appel à manifestation d'intérêt « Hub pour un numérique inclusif » porté

par la Banque des Territoires couplé au Programme « inclusion numérique pour la lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme » et son axe 1 « conseillers numériques ».

## Présentation du contenu des candidatures de la Collectivité de Corse aux différents dispositifs

### Candidature de la CdC à l'appel à projet « Développer l'utilisation de la donnée dans votre territoire »

#### Principes généraux de la candidature

Depuis 2013 la Collectivité de Corse s'investit dans l'ouverture des données publiques à travers sa politique intitulée OPENDATA CORSICA. Cette politique volontariste permet de :

- rendre disponibles au plus grand nombre sur Internet les données publiques produites par les services, directions, agences et offices de la Collectivité de Corse et d'autres collectivités insulaires,
- stimuler la réutilisation de ces données par des développeurs, des chercheurs, des cabinets d'études afin d'initier un véritable processus d'innovation ouverte sur l'île.

En 2015 la Collectivité de Corse ouvrait sa plateforme des données publiques ouvertes data.corsica. Cette plateforme héberge dans le cloud plus de 800 jeux de données, disponibles en téléchargement ou via des API, produits par une dizaine de producteurs et couvrant 15 thématiques illustrées sur son domaine principal et ses trois sous-domaines.

Par ailleurs la Collectivité de Corse a initié une réflexion concernant la gestion de la donnée en Corse dans le cadre de l'élaboration du SDTAN. Cette réflexion vise à identifier les principaux enjeux concernant les règles éthiques et les valeurs qui sous-tendent l'action collective autour de la gestion des données et à fixer des priorités dans le cadre de la mise en œuvre d'une Stratégie data territoriale et d'un « Service public de la donnée ».

C'est dans ce contexte que la Collectivité entend candidater à l'AAP France Relance concernant le volet Data intitulé « Développer l'utilisation de la donnée dans votre territoire » afin :

- 1- De financer le renouvellement de la plateforme data.corsica,
- 2- D'accompagner la Collectivité dans la mise en œuvre d'un *service public corse de la donnée*.

#### Leviers financiers attendus

Type de dispositif	Contribution attendue du dispositif FRANCE RELANCE	Contrepartie de la Collectivité de Corse
AAP « Développer l'utilisation de la donnée dans votre territoire »	50 % sur le coût total soit 125 000 € et un coût net pour la CdC de 125 000 €	Pour un coût total de financement est de 250 000 €HT (150 000 K€

		de renouvellement du portail et 100 000 K€ d'études) Ces opérations ont été prévues au titre du BP 2021.
--	--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------

## Candidature de la CdC à l'Appel à Manifestation d'Intérêt création d'un CSIRT porté par l'ANSII

### Principes généraux de la candidature

Un CSIRT régional (Computer Security Incident Response Team) est un centre de réponse d'urgence aux incidents en rapport avec les risques dits cyber au profit de collectivités et structures du tissu économique local.

Ces centres de réponse d'urgence traitent les demandes d'assistance des institutions comme PME, ETI, collectivités territoriales, associations et les mettent en relation avec des partenaires de proximité : prestataires et partenaires étatiques.

Il apparaît que toutes les composantes de la société insulaires (publiques, privées, monde de l'éducation, monde associatif et culturel, sphères économiques et sociales) sont fortement préoccupées par le développement des attaques, des intrusions et plus généralement par les risques dits Cyber. Face à ces risques, ils sont souvent isolés et n'ont pas de référents de proximité susceptibles de les accompagner ou de les conseiller en cas d'attaque notamment.

La sécurité des réseaux, des systèmes numériques comme la création d'un espace numérique de confiance se révèlent indispensables à la réalisation des ambitions numériques de la Corse. Si les organisations doivent s'adapter aux nouveaux usages numériques et se digitaliser, cette transformation réclame qu'elle puisse le faire dans un environnement de confiance et de sécurité.

Dans ce contexte, un projet de CSIRT en Corse est une priorité pour préparer :

1. La sensibilisation et la formation des organisations publiques et privées mais aussi de l'ensemble de la société insulaire aux risques cyber,
2. Le développement d'une offre complète et de proximité d'accompagnement, de diagnostic des vulnérabilités et d'audit sécurité des systèmes numériques,
3. La veille active sur les risques et les menaces et leurs solutions,
4. L'accompagnement vis-à-vis de la protection des données personnelles,
5. L'animation, la coordination et la stimulation d'un écosystème d'acteurs (au niveau régional, national et européens).

Au-delà de la réponse répressive qui vient souvent trop tard, la cyber sécurité et la confiance numérique s'inscrivent dans des missions de service public touchant à l'aménagement et à la transformation numérique et aussi au développement économique.

Il s'agira dans un premier temps de constituer ce CSIRT comme une mission au sein de la Direction de la transformation et l'aménagement numérique. Cette mission sera

dotée de ressources dédiées promptes à répondre aux besoins des institutions en Corse en cas de cyberattaque : délimiter et comprendre l'incident, préparer le dossier d'incident cyber à transmettre à un prestataire de réponse à incident.

En même temps, une évaluation précise de l'environnement cyber de la Corse sera menée de façon à permettre d'élaborer la feuille de route et l'évolution du CSIRT à moyen terme et de l'écosystème qu'il devra faire émerger.

Au niveau de la Collectivité de Corse, dans un premier temps, une ressource dédiée sera mobilisée et financée dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt.

#### Leviers financiers attendus

Type de dispositif	Contribution attendue du dispositif FRANCE RELANCE	Contrepartie de la Collectivité de Corse
Manifestation d'intérêt « Création de CSIRT » portée par l'ANSSI	Jusqu'à 1M€ de fonctionnement et d'investissement sur 3 ans	Sans contrepartie financière mais un engagement de la Collectivité de Corse sur des critères.

Candidatures à l'Appel à Manifestation d'Intérêt création d'un Hub pour un Numérique Inclusif de la Banque des Territoires et au dispositif « conseiller numérique » de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

#### Principes généraux des candidatures

Le numérique inclusif est un pilier du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique Smart Isula. Il est précisé dans sa note d'étape :

« *Smart Isula s'est construit autour de trois ambitions fondatrices (...)* :

*La deuxième ambition veut favoriser l'émergence d'une île inclusive au sein de laquelle chaque Corse pourra trouver sa place, s'émanciper, activer des solidarités. Cela passe par l'accompagnement de tous aux usages numériques afin de développer une capacité d'agir et de transformer la société sans en être exclu. Cet enjeu majeur est souligné par l'indice de fragilité numérique de l'île et accentué par la crise sanitaire liée à la COVID-19. »*

Depuis qu'elle mène son action en matière d'inclusion numérique, la Collectivité de Corse manque d'un dispositif essentiel d'animation et de mise en réseau des acteurs de la médiation numérique. Sans cette composante, le numérique inclusif en Corse s'essouffle et les espaces publics numériques présents dans les territoires se sentent de plus en plus isolés.

En conséquence, d'une part, la Collectivité de Corse se propose de candidater à l'appel à manifestation d'intérêt de la Banque des Territoires afin de constituer un Hub pour un numérique inclusif en Corse et ainsi répondre à trois principaux objectifs :

- a. L'animation et la structuration de l'écosystème de la médiation numérique en Corse,

- b. La professionnalisation et la formation des animateurs (aidants numériques, médiateurs numériques, travailleurs sociaux sur la médiation numérique),
- c. L'accompagnement et l'ingénierie en direction des espaces de médiation numérique (évolution des espaces, développement de nouveaux projets d'espaces, de projets collaboratifs entre les espaces, appui aux politiques de médiation des EPCI et des communes...).

Le futur Hub corse remplirait ces missions en ayant pour objectif de référencer et de cartographier les lieux, de les coordonner en apportant une animation structurée, d'apporter une ingénierie au plus près des besoins des espaces numériques, d'accompagner la montée en compétences des médiateurs et de déployer des services et ressources communs afin d'alléger les coûts et les contraintes pour chaque espace (moyens techniques, programmes d'animation, partenariats scellés à l'échelle régionale, groupement de commandes...) et d'aider à l'émergence de nouveaux espaces de médiation là où il n'en existe pas dans un souci d'équilibre territorial et d'amélioration de l'accès au numérique sur tout le territoire insulaire.

Pour cela la Collectivité de Corse souhaite étudier l'opportunité de répondre en s'associant aux structures de médiation numérique qui œuvrent à l'inclusion numérique sur le territoire insulaire (espaces publics numériques, maisons France Service, FabLabs, Tiers-Lieux, structures communales/EPCI, espaces de co-working, acteurs du travail social et de l'emploi, associations qui interviennent sur la totalité du territoire à l'instar d'EMAHO, ...). Le montage juridique du Hub n'est pas défini à ce stade. Une analyse est en cours des différents véhicules juridiques identifiés comme pertinents (association, SAS, SEM, GIE, GIP, SCIC...). Le résultat de cette analyse et les conditions de déploiement opérationnel du Hub seront présentés ultérieurement si le dossier connaît une issue favorable.

D'autre part, la Collectivité de Corse se propose de candidater au dispositif « conseiller numérique » lancé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires afin de recruter deux conseillers numériques au sein de la DTAN. Ces 2 conseillers assureront en coordination avec le futur Hub les actions suivantes : permanences au sein des structures de médiation, organisation d'ateliers/formations, accompagnement des structures dans leurs activités, aide à l'animation du réseau des aidants numériques corses, etc.

#### Leviers financiers attendus :

Type de dispositif	Contribution attendue du dispositif FRANCE RELANCE	Contrepartie de la Collectivité de Corse
AMI « Hub pour un numérique inclusif »	250 000 € à 300 000 € (selon bonification)	Une contrepartie est souhaitée toutefois celle-ci peut s'envisager directement ou par les actions de la CdC engagées en matière d'inclusion numérique.
Opération « conseiller numérique » de l'ANCT (recrutement de 2)	100 000 € sur 2 ans (25 000 € par conseiller numérique par an)	Pas de contrepartie exigée.

conseillers)		
--------------	--	--

### Financement des opérations et finalisation des dossiers

Si une issue favorable est réservée aux différents dossiers présentés par la Collectivité de Corse, le montant de la contribution du plan France Relance à la politique de transformation et d'aménagement numérique de la Corse serait de l'ordre de 1,475 M€.

Les crédits dévolus à ces opérations seront mobilisés sur le programme 1212 I et 1212F, ils feront l'objet d'une individualisation spécifique pour chaque dossier qui aura fait l'objet d'une instruction favorable en sachant que certains d'entre eux ne nécessiteront pas de contrepartie financière de la Collectivité de Corse.

Chaque dossier dans sa phase finale d'instruction fera l'objet d'un rapport spécifique lié à la contractualisation avec l'Etat.

### Conclusion

Il est demandé à l'Assemblée de Corse :

- D'approuver le présent rapport.
- D'autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à déposer la candidature de la Collectivité de Corse et à mener les négociations nécessaires dans le cadre de l'appel à projet DATA du programme « Transformation Numérique pour les collectivités territoriales » du plan France Relance.
- D'autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à déposer la candidature de la Collectivité de Corse et à mener les négociations nécessaires dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour la création d'un CSIRT du programme « Cyber-sécurité » du plan France Relance.
- D'autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à déposer la candidature de la Collectivité de Corse et à mener les négociations nécessaires dans le cadre de l'axe 1 « conseillers numériques » du programme « inclusion numérique pour la lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme » du Plan France Relance.
- D'autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à déposer la candidature de la Collectivité de Corse et à mener les négociations nécessaires dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Hub Numérique inclusif de la Banque des Territoires.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.